



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

**Regard sur
l'économie
et les entreprises
lyonnaises n°67**

SEPTEMBRE
2025

Le climat est morose mais l'activité résiste

SYNTHÈSE

L'économie lyonnaise évolue dans un climat morose, marqué par l'attentisme des entreprises et la faiblesse des carnets de commandes. Plusieurs secteurs, notamment la construction, le commerce et certains services, voient l'emploi salarié reculer depuis le début de l'année, tandis que l'intérim confirme sa baisse pour la deuxième année consécutive. Les recrutements se contractent, en particulier dans la métropole de Lyon, et les créations d'entreprises diminuent. Dans ce contexte, les procédures collectives augmentent fortement au premier semestre, notamment dans la construction. Le nombre de demandeurs d'emploi progresse également, pour des raisons conjoncturelles mais aussi du fait de changements dans les modalités d'actualisation et de l'entrée en vigueur de la loi pour le plein emploi.

Malgré ces signaux préoccupants, l'activité ne s'effondre pas et la trésorerie des entreprises demeure globalement saine. Le taux de chômage reste contenu, à 6,6 % dans la zone d'emploi de Lyon.

Achevé de rédiger le 2 septembre 2025

Actualités des entreprises	2
Le contexte économique	3
Les emplois salariés privés	4
L'emploi intérimaire	6
Les contrats d'apprentissage	7
Les demandeurs d'emploi	8
Le taux de chômage	10
Les recrutements	11
Les allocataires du RSA	12
Les créations d'entreprise	13
Les procédures collectives	14
L'immobilier d'entreprise	15



Actualités des entreprises

Clés de lecture

Champ : Sélection d'événements économiques concernant les entreprises du territoire, de mai à juillet 2025

Source : veille presse et internet

Périmètre : aire d'attraction de Lyon

Dans la métropole de Lyon

ABB Contacteurs électriques Chassieu	L'industriel helvético-suédois inaugure une nouvelle ligne de production et un nouveau bâtiment de R&D ; 5 M€ investis.
ALDES Traitement de l'air Vénissieux	Le groupe réorganise son outil de production en France, investit 7 M€ et ferme une des deux usines de Vénissieux.
DALKIA ET TOKAI COBEX Réseau de chaleur Vénissieux	Dalkia investit 5,4 M€ pour récupérer la chaleur des fours de l'industriel Tokai Cobex et l'intégrer au réseau de chaleur urbain.
NOVOTEL Hôtellerie Lyon 3	Européquipements pose la première pierre d'un hôtel 4 étoiles de 165 chambres à la Part-Dieu ; 50 M€ investis.
SYENSQO Chimie Saint-Fons	Le groupe belge inaugure un nouveau laboratoire de microbiologie pour accroître le développement de produits éco-conçus.
SYMBIO Piles à combustible hydrogène Saint-Fons	Stellantis, l'un des trois actionnaires, annonce mettre fin à ses développements dans l'hydrogène, ce qui interroge le devenir de la co-entreprise.
VELOURS DE LYON Textile Décines-Charpieu	L'entreprise du patrimoine vivant a demandé son placement en redressement judiciaire.

Dans le Nord-Isère

CONDAT Lubrifiants industriels Chasse-sur-Rhône	Le groupe inaugure une installation pour diviser par deux sa consommation d'eau et diminuer celle de gaz ; 2,7 M€ investis.
FOC TRANSMISSIONS Engrenages industriels Vienne	L'entreprise investit 1,2 M€ dans de nouvelles machines pour répondre à son carnet de commandes bien rempli, dont la moitié à l'export.
GOLDEN TULIP Hôtellerie Bourgoin-Jallieu	La franchise assurera la gestion du futur hôtel 4 étoiles de 50 chambres qui ouvrira en 2027.

Dans le Rhône

DHL Transport express Colombier-Saugnieu	Le groupe allemand inaugure une plateforme logistique aérienne majeure de 17 000 m² avec 300 salariés ; 121 M€ investis.
HOPIUM Piles à combustible hydrogène Saint-Bonnet-de-Mure	La cleantech annonce le transfert de son siège social depuis Paris dans l'est lyonnais, sur son nouveau site de R&D, d'essais et de montage.
MALERBA Blocs-portes techniques Cours	L'entreprise poursuit ses investissements dans ses usines rhodaniennes et construit son nouveau siège social à Thizy-les-Bourgs.
META YACHTS Coques de bateaux Tarare	L'entreprise, spécialiste des coques en aluminium, est placée en liquidation judiciaire ; elle compte 10 salariés.
SPIE NUCLÉAIRE Services multi-techniques Genas	Le groupe inaugure son nouveau technocentre, agrandi en 2024 ; il comprend un centre de formation et un fablab.

Dans l'Ain

ATI ISOLATION Isolants minces Blyes	L'entreprise inaugure sa nouvelle usine de 8 000 m² sur le Parc industriel de la Plaine de l'Ain ; 15,5 M€ investis.
ORIXHA Medtech - liquide respirable Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	Le projet (L2B) ² est lauréat du programme Première Usine France 2030 ; ouverture prévue en 2028 sur le Parc industriel de la Plaine de l'Ain.
SAFRAN Aéronautique Saint-Vulbas	Le groupe annonce avoir choisi le Parc industriel de la Plaine de l'Ain pour sa future usine de freins carbone (30 000 m² et 200 emplois) ; ouverture en 2030.



Le contexte économique

Sources

- Banque de France, *Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes*, juin 2025
- Banque de France, La situation financière des PME et des ETI en 2024, *Bulletin n°259/2*, juillet-août 2025
- CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, *Enquête TPE-PME*, septembre 2025
- Insee, *Note de conjoncture nationale*, 18 juin 2025
- Insee Auvergne-Rhône-Alpes, *Note de conjoncture régionale*, n°48, 26 juin 2025
- Urssaf, *Stat'ur Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes*, n°54, 25 juin 2025

Résilience ou dégradation ?

Difficile d'avoir une vision nette de la conjoncture économique de la région lyonnaise en ce milieu d'année 2025. Les données et analyses aux niveaux national et local soufflent le chaud et le froid depuis le début de l'année, avec des éléments rassurants mais aussi des sources d'inquiétude.

Les prévisions sont compliquées par un contexte budgétaire national serré, par un contexte international incertain et par la déstabilisation du commerce mondial provoquée par les décisions de l'administration américaine sur les droits de douane. Si les établissements lyonnais exportant vers les États-Unis ne sont pas majoritaires, ils sont particulièrement concernés dans certains secteurs d'activité (chimie et pétrochimie, produits pharmaceutiques, textile, agroalimentaire, fabrication de machines). Les entreprises sont plus largement concernées par les effets en cascade depuis les branches industrielles jusqu'au secteur tertiaire.

Attentisme et activité morose

L'enquête de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes auprès des petites et moyennes entreprises de la région fait le constat d'un climat des affaires dégradé. Une part importante des répondants anticipe une diminution de chiffre d'affaires en 2025. En cause, le manque de vigueur de l'activité, la frilosité et l'attentisme des clients, mais aussi la pression croissante de la concurrence émanant d'autres entreprises du territoire, mais aussi d'internet ou des importations chinoises notamment.

L'attentisme des entreprises est également pointé par ONLYLYON Invest, qui constate un allongement des prises de décision pour les projets d'implantation dans la région lyonnaise.

Les enquêtes de la Banque de France dans la région confirment le manque de vigueur de l'activité. Dans l'industrie, le taux d'utilisation des capacités de production reste toujours bien inférieur à sa moyenne de longue période, signe que l'activité ne tourne pas à plein, et les carnets de commandes sont jugés à des niveaux toujours bas, ce qui est un point d'inquiétude sur la production future. Les secteurs les plus fragiles sont le textile-habillement, la chimie, le bois (particulièrement la fabrication de charpentes et menuiseries) et la fabrication de machines et équipements. Dans les services, le contexte morose a des impacts notamment sur la restauration, les activités informatiques et l'ingénierie.

Ce manque de dynamisme commence à se répercuter sur l'emploi, non seulement dans la construction et le commerce, mais aussi désormais dans les services, qui sont traditionnellement le moteur de la création d'emplois dans notre région.

Mais sans effondrement

Le contexte est peu porteur, l'activité se dégrade dans un certain nombre de secteurs mais ne s'effondre pas. En juin, l'activité a rebondi dans l'industrie, dans les services marchands et dans le bâtiment, selon l'enquête de la Banque de France : transport routier de marchandises, industrie pharmaceutique et fabrication de matériels de transport en ont bénéficié.

Au niveau national, une note de la Banque de France souligne les fondamentaux robustes des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises : fin 2024, elles présentaient des signes forts de résilience, avec notamment des taux de marge qui ont continué de résister, des taux d'endettement en baisse, et une trésorerie toujours solide.

Les emplois salariés du secteur privé

Clés de lecture

Champ : effectif salarié en fin de trimestre de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole. Les effectifs apprentis sont inclus, mais pas les effectifs intérimaires.

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données brutes, évolutions annuelles.

Périmètres : EPCI du carré métropolitain, CTM de la métropole de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CTM : conférence territoriale des maires (regroupement des communes de la métropole de Lyon par bassin de vie)

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

L'emploi en baisse dans les services

Le premier trimestre 2025 confirme le repli de l'emploi salarié après le ralentissement enregistré en 2024. Comme au niveau national, ce recul s'explique par l'adaptation des entreprises à leur niveau d'activité et par le rétablissement de leur productivité, mais aussi par la réduction des subventions liées aux politiques de l'emploi (aides à l'apprentissage, emplois aidés).

À l'échelle du carré métropolitain, le nombre d'emplois salariés dans le secteur privé, hors intérim, enregistre une légère diminution de 0,2 % en un an, soit environ 2 300 emplois en moins.

Cette baisse concerne quatre grands secteurs, dont deux étaient déjà en recul l'an passé : le BTP (-1,7 %, soit 1 700 emplois supprimés en un an) et le commerce de détail (-0,8 %, soit -750 emplois). Les deux nouveaux secteurs sont plutôt habitués aux croissances d'emploi et enregistrent donc un retournement inhabituel : les services aux entreprises, finance, immobilier (-0,4 %, soit -1 230 emplois) et dans une moindre mesure les services aux particuliers (-0,1 %, soit -370 emplois).

Les autres grands secteurs s'affichent toujours en hausse d'emploi à l'échelle du carré métropolitain, même si cette hausse reste modeste :

+0,3 % en un an pour l'industrie, énergie, environnement, +0,5 % pour le commerce de gros et automobile et pour le transport-logistique.

Des reculs marqués dans le BTP

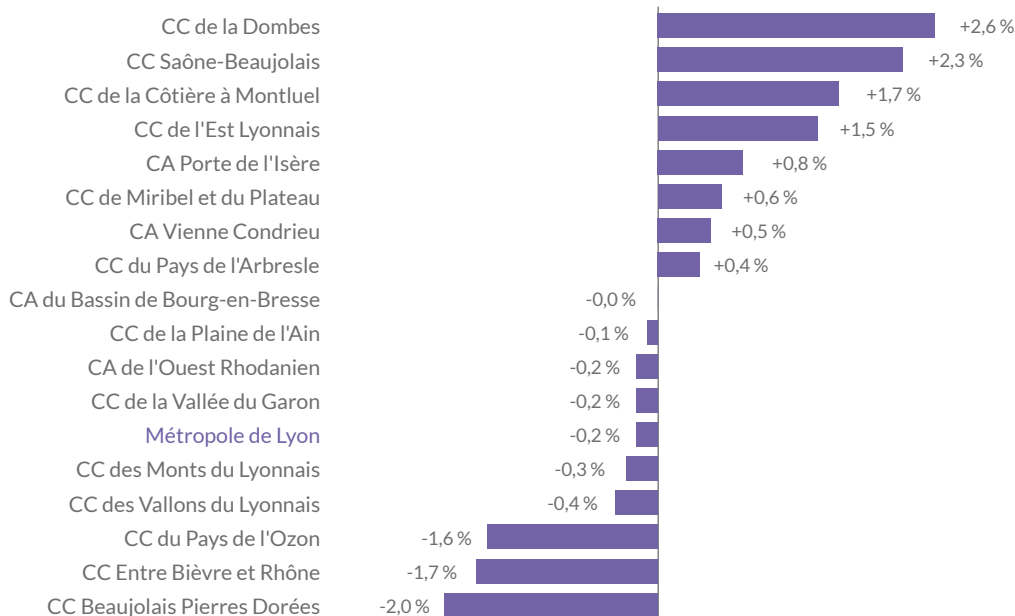
L'évolution de l'emploi dans la métropole de Lyon suit la tendance globale : -0,2 % en un an, avec une baisse dans les quatre mêmes grands secteurs qu'à l'échelle du carré métropolitain, singulièrement forte dans les services aux particuliers. Sept des dix CTM sont en diminution, notamment Plateau Nord (-3,2 %) et Rhône Amont (-3,1 %).

Le recul de l'emploi dans le BTP est particulièrement marqué dans la métropole de Lyon (960 emplois en moins en un an), à Grand Bourg Agglomération (-160), dans les CC Beaujolais Pierres dorées (-180) et Entre Bièvre et Rhône (-150). Pour les services aux entreprises, le recul du nombre d'emplois touche notamment la métropole de Lyon (-240 emplois en un an), la CC de l'Est lyonnais (-110), les CC de la Plaine de l'Ain, Entre Bièvre et Rhône et Vienne Condrieu Agglomération (-70 chacune).

À l'inverse, le nombre d'emplois dans l'industrie est en hausse en un an dans la métropole de Lyon (+870 emplois), dans les CC de l'Est lyonnais (+220) et de la Vallée du Garon (+145).

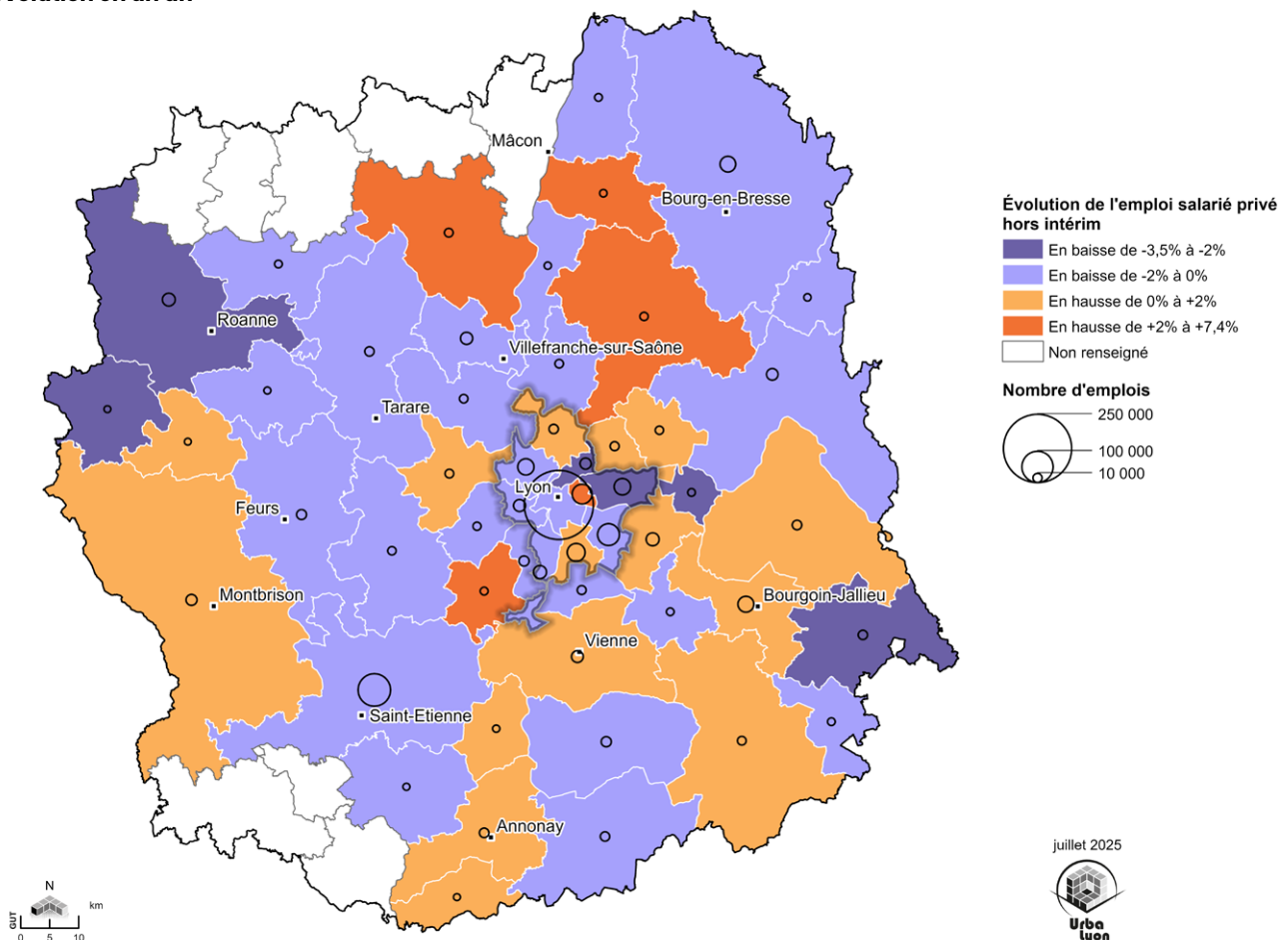
Évolution de l'emploi salarié privé en un an

Évolution entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025



Emploi salarié privé au premier trimestre 2025 et évolution en un an par secteur

	Emplois T1 2025	Industrie, énergie, environnement	BTP	Commerce de gros et automobile	Commerce de détail	Transports - logistique	Services aux entreprises, finance, immobilier	Services aux particuliers	Ensemble
MÉTROPOLE DE LYON	639 173	+870	-958	+294	-620	+273	-240	-1 000	-1 382
CA PORTE DE L'ISÈRE	42 109	+37	+1	-107	+63	+465	-7	-99	+353
CA DU BASSIN DE BOURG- EN-BRESSE	41 113	0	-158	-35	-40	-52	+109	+159	-17
CC DE L'EST LYONNAIS	28 772	+220	+193	+232	-76	-174	-109	+129	+415
CA VIENNE CONDRIEU	23 236	-24	+171	+74	-35	-43	-66	+29	+106
CC DE LA PLAINE DE L'AIN	22 607	+95	-21	-111	+78	+23	-71	-14	-21
CC DE LA VALLÉE DU GARON	16 096	+145	-88	-36	-43	-44	+5	+35	-26
CC ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE	15 345	-16	-149	0	-11	+11	-70	-32	-267
CA DE L'OUEST RHODANIEN	11 743	-28	-19	-60	+29	+9	+25	+26	-18
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	10 307	-82	-24	-20	+96	+8	+110	-30	+58
CC DU PAYS DE L'OZON	10 027	-44	-29	-11	+46	-84	+15	-51	-158
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	9 525	+1	-20	-35	+24	+57	+28	+157	+212
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	9 455	+38	+1	+30	+8	+9	-32	-20	+34
CC BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES	8 531	+7	-183	+21	+21	0	-41	+3	-172
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	7 591	-30	+47	+77	+10	+16	-18	+22	+124
CC DES MONTS DU LYONNAIS	7 150	+3	-5	+2	-3	+8	-5	-19	-19
CC DE LA DOMBES	6 848	+39	+20	-6	+3	+41	+23	+57	+177
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	6 078	-35	-12	+18	+32	+7	+42	-74	-22

Nombre d'emplois salariés privés au premier trimestre 2025 par EPCI et CTM de la métropole de Lyon et évolution en un an


L'emploi intérimaire

Clés de lecture

Les données utilisées expriment le volume de travail en intérim (en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre). Elles sont ventilées par secteur d'activité de l'établissement utilisateur (où la mission est effectuée) et par région de l'établissement de travail temporaire ou d'établissement utilisateur.

Source : Dares, traitement SESE -DREETS Auvergne-Rhône-Alpes. Données brutes pour les ETP, données corrigées des variations saisonnières pour le taux de recours.

Périmètre : circonscription départementale du Rhône, Ain et Isère

Définitions

Équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure un volume de travail en intérim au cours du trimestre, en tenant compte du nombre de jours travaillés corrigés des jours non ouvrés.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

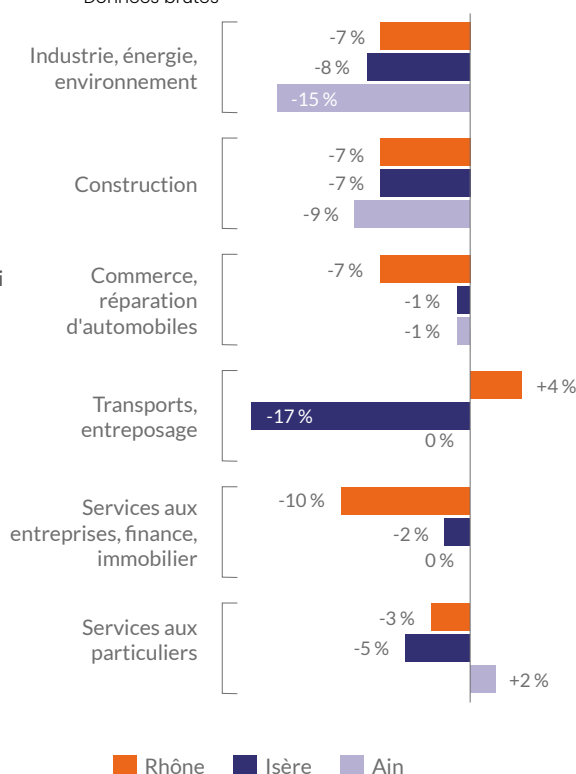
L'intérim à nouveau en recul

Au premier trimestre 2025, on dénombre 27 280 ETP intérimaires dans le Rhône, 14 270 dans l'Isère et 9 570 dans l'Ain. La répartition sectorielle des effectifs intérimaires est variable selon les départements. La part des ETP intérimaires dans l'industrie varie ainsi de 25 % des ETP dans le Rhône à plus de la moitié dans l'Ain. L'Isère se distingue dans la construction (18 % des ETP), le Rhône dans les services aux entreprises (22 %). Les parts respectives dans le commerce et dans le transport-entreposage sont plus proches.

Tous secteurs confondus, le volume d'ETP est en baisse en un an de 6 % dans le Rhône, de 8 % en Isère et de 9 % dans l'Ain, soit 3 750 ETP en moins pour les trois départements. La moyenne régionale est de -5 %. C'est la deuxième année de baisse, après un précédent recul déjà enregistré en 2024 (respectivement -7 %, -10 % et -8 % par rapport au premier trimestre 2023).

Évolution en un an des ETP intérimaires par grands secteurs

Évolution entre le 1^{er} trimestre 2024 et le premier trimestre 2025 au lieu de l'entreprise utilisatrice
Données brutes



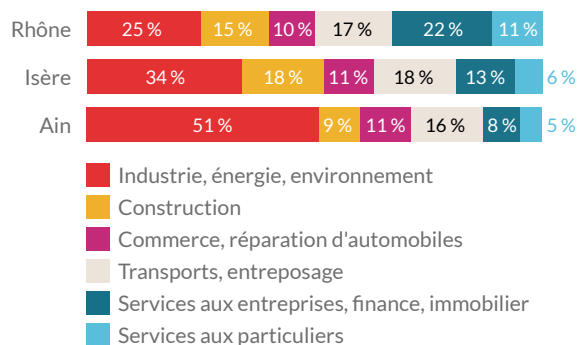
Des baisses dans tous les secteurs

Trois secteurs enregistrent des baisses dans les trois départements : l'industrie (-7 % dans le Rhône, -15 % dans l'Ain), la construction (-7 % dans le Rhône et l'Isère, -9 % dans l'Ain) et le commerce (-7 % dans le Rhône). Les autres secteurs sont plus contrastés, avec quelques hausses des ETP dans le transport-entreposage dans le Rhône (+4 %) et dans les services aux particuliers dans l'Ain (+2 %).

Au sein de l'industrie, les reculs les plus importants concernent la fabrication de matériels de transport, dont le nombre d'ETP intérimaires diminue de 30 % dans le Rhône (-150 ETP) et de 38 % dans l'Ain (-365 ETP), ainsi que la fabrication d'autres produits industriels, qui regroupe une large part de l'industrie manufacturière (-13 % dans l'Isère et l'Ain, soit -370 et -430 ETP).

Répartition des ETP intérimaires par grands secteurs au premier trimestre 2025, hors agriculture, au lieu de l'entreprise utilisatrice

Données brutes



Des taux de recours différenciés

Tous secteurs d'activités confondus, la part d'emplois intérimaires dans l'ensemble des emplois salariés est de 3,7 % dans le Rhône au 1^{er} trimestre 2025, de 3,8 % dans l'Ain et de 3,1 % en Isère.

Ce chiffre cache de fortes variations selon les secteurs d'activités et les départements. Le taux de recours à l'intérim est bien plus important dans la construction dans le Rhône et l'Ain (respectivement 11,3 % et 8,2 % d'emplois intérimaires au sein des emplois salariés), dans le transport et l'entreposage dans les trois départements (autour de 10 %) et dans l'industrie (8,0 % dans l'Ain, 7,5 % dans le Rhône et 6,0 % dans l'Isère).

Les taux de recours sont proches de la moyenne dans le commerce et faibles dans l'hébergement-restauration (de 0,8 % dans l'Ain à 2,1 % dans le Rhône).



Les contrats d'apprentissage

Définitions

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur (public ou privé) et un salarié. Il est principalement ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans et permet de se former en alternance, en découvrant le monde du travail tout en préparant un diplôme reconnu par l'État (diplôme professionnel de l'enseignement secondaire, diplôme de l'enseignement supérieur, titre à finalité professionnelle). En 2018, la loi « Avenir professionnel » a réformé en profondeur le dispositif, en relevant le plafond d'âge ainsi qu'en modifiant les aides destinées aux employeurs et le financement des centres de formation des apprentis (CFA).

Source : Système d'information sur l'apprentissage (SIA), Dares. Localisation à l'adresse de l'établissement employeur.

Périmètre : circonscription départementale du Rhône

La progression en net ralentissement en 2025

Le nombre de bénéficiaires de contrats d'apprentissage a littéralement explosé depuis la réforme du dispositif en 2018, expliquant en grande partie la progression des emplois salariés de 2020 à 2023.

Dans le Rhône, le nombre de contrats en cours est ainsi passé de 11 870 en mai 2019 à 41 360 en mai 2025, soit une multiplication par 3,5 sur la période (+250 %). La progression est également très forte aux niveaux national et régional mais moindre (+140 % en France métropolitaine et +153 % dans la région). Pourtant, il est important de noter que la progression est nettement ralentie voire stoppée

sur cette dernière année glissante (entre mai 2024 et mai 2025) : +0,4 % dans le Rhône, +2,3 % en France métropolitaine et +1,7 % dans la région.

Dans le Rhône, le secteur privé accueille 97,6 % des apprentis en mai 2025. Les contrats d'apprentissage de la région sont réalisés pour un tiers dans le Rhône.

Entre mai 2019 et mai 2025, le nombre de contrats a augmenté de 102 % dans l'Ain et 133 % dans l'Isère, affichant un poids respectif de 7 % et 15 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage dans la région.

S'agissant des entrées en apprentissage, elles restent élevées dans le Rhône au cours de l'année 2024, avec 36 440 entrées, soit un effectif en hausse par rapport à 2023 (+2 %).

Profil des apprentis pour les contrats débutés en 2024

Secteurs public et privé



Des hommes encore majoritaires

55 % des contrats débutés en 2023 concernent des hommes (stable sur un an).



Un âge à l'entrée qui augmente légèrement

58 % des contrats sont signés par des apprentis ayant 20 ans ou plus (+ 1 point par rapport à 2023).



Une majorité prépare une certification de l'enseignement supérieur

61 % des contrats s'inscrivent dans le cadre d'une formation de niveau bac +2 ou plus (-1 point par rapport à 2023).

... Et un tiers prépare un titre professionnel

34 % des contrats visent à préparer un titre professionnel (+2 points en un an).



Quatre contrats sur dix dans des petites structures

43 % des contrats débutés en 2024 sont signés dans des entreprises de moins de 10 salariés, contre 46 % en 2022.



Quatre principaux secteurs d'activité

22 % des contrats : commerce, réparation d'automobiles et de motocycles



14 % des contrats : soutien aux entreprises



13 % des contrats : industrie

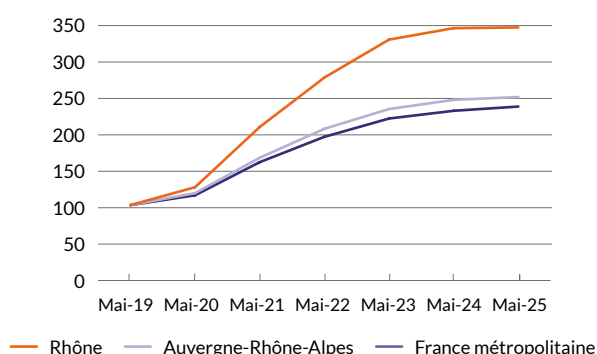


10 % des contrats : construction

Source : Dares – Données nationales

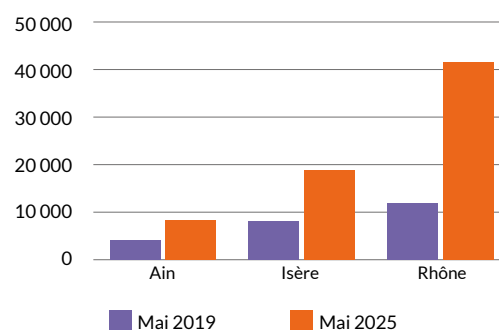
Évolution du nombre de contrats d'apprentissage depuis six ans

Données brutes (base 100 en mai 2019)



Nombre de contrats d'apprentissage en cours par département

Données brutes





Les demandeurs d'emploi

Clés de lecture

Sources : France Travail – STMT et Observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) ; données brutes ; sauf la courbe d'évolution : données CVS

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Définitions

Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi.

Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois).

Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois).

EPCI : établissement public de coopération intercommunale.

Avertissement

Avec la loi Plein emploi entrée en vigueur en janvier 2025, trois publics qui n'étaient pas toujours comptabilisés sur les listes de France Travail sont désormais inscrits systématiquement :

- les demandeurs et les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)¹ ;
- les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales ;
- les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2025, les effectifs des demandeurs d'emploi incluent les bénéficiaires du RSA orientés en parcours professionnel ou socioprofessionnel, les jeunes en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) et les personnes suivies par les Cap emploi.

L'effet sur les statistiques des catégories A, B ou C est immédiat et significatif, dès le 1^{er} janvier 2025. Les évolutions calculées entre 2024 et 2025 doivent être interprétées avec prudence ; elles initient une nouvelle série.

Le suivi des statistiques est également affecté par :

- des changements dans les règles d'actualisation en octobre 2024, janvier 2025 et avril 2025. Ces changements produisent un effet à la hausse du nombre d'inscrits en catégories A, B et C.
- le déploiement de l'évolution du formulaire d'actualisation depuis novembre 2024, qui conduit à sous-évaluer le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B ou C) au profit des demandeurs inscrits en catégorie A.
- l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail, qui entraîne une baisse du nombre de radiations des listes et donc joue en faveur d'une hausse du nombre de personnes en catégories A, B et C.

1. Les bénéficiaires du RSA nouvellement inscrits affecteront progressivement les statistiques de l'emploi des catégories A, B, C.

L'évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi est surévaluée

Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en catégories A, B et C augmentent de 0,8 % à 8,7 % selon les EPCI entre juin 2024 et juin 2025. Seule la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône affiche une baisse annuelle (-1,8 %).

A fin juin 2025, les CA du Bassin de Bourg-en-Bresse et de Porte de l'Isère comptent entre 9 000 et 9 400 demandeurs tandis que la CC de la Côtère à Montluel, celle du Pays de l'Ozon et celle de Miribel et du Plateau en dénombrent moins de 1 550. Dans la métropole de Lyon, 122 350 personnes sont demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail sans aucune activité (catégorie A) augmentent de 2,5 % à 12,2 % en glissement annuel selon les EPCI, exception faite de trois EPCI (Entre Bièvre et Rhône, Ouest Rhodanien, Pays de l'Arbresle) dans lesquelles le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue, ce qui suggère que la situation s'améliore malgré les nouvelles règles de comptage liées à l'entrée en vigueur de la loi Plein emploi.

Au niveau national, France hors Mayotte, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C recalculé sans les impacts de la loi relatifs à l'inscription des nouveaux publics, augmente de 3,6 % en un an, contre 4,1 % en tenant compte des évolutions de champ (source : Les inscrits à France Travail au 2^e trimestre 2025, *Dares Indicateurs*).



Nombre de demandeurs d'emploi (DE) à fin juin 2025 et évolution sur un an

Données brutes

	DE cat ABC	Évolution en un an	DE cat A	Évolution en un an
MÉTROPOLE DE LYON	122 350	+4,7 %	70 200	+9,0 %
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	9 390	+3,0 %	4 610	+5,7 %
CA PORTE DE L'ISERE	9 080	+4,3 %	4 970	+9,2 %
CA VIENNE CONDRIEU	6 330	+6,4 %	3 300	+3,0 %
CC DE LA PLAINE DE L'AIN	5 490	+1,8 %	2 780	+2,7 %
CC ENTRE BIEVRE ET RHÔNE	4 690	-1,8 %	2 490	-2,8 %
CA DE L'OUEST RHODANIEN	3 170	+0,8 %	1 510	-1,9 %
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	2 680	+1,2 %	1 270	+2,5 %
CC BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES	2 670	+4,2 %	1 260	+4,3 %
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	2 160	+2,1 %	920	-6,1 %
CC DE L'EST LYONNAIS	2 050	+8,7 %	1 060	+12,2 %
CC DE LA DOMBES	2 050	+4,7 %	1 000	+8,5 %
CC DE LA VALLÉE DU GARON	1 760	+5,7 %	890	+4,6 %
CC DES MONTS DU LYONNAIS	1 720	+3,2 %	700	+11,2 %
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	1 610	+3,6 %	750	+5,7 %
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	1 510	+3,3 %	750	+5,9 %
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	1 470	+5,5 %	810	+5,0 %
CC DU PAYS DE L'OZON	1 440	+7,3 %	770	+12,0 %

+9 % de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon

À fin juin 2025, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 9,0 % dans la métropole de Lyon en un an, reflétant probablement pour une part non négligeable les nouvelles dispositions de la loi Plein emploi ainsi que la nouvelle procédure d'actualisation. 70 200 personnes sont sans aucune activité (cat. A) à fin juin 2025 contre 64 400 un an auparavant.

Les demandeurs d'emploi de catégorie A représentent 57,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

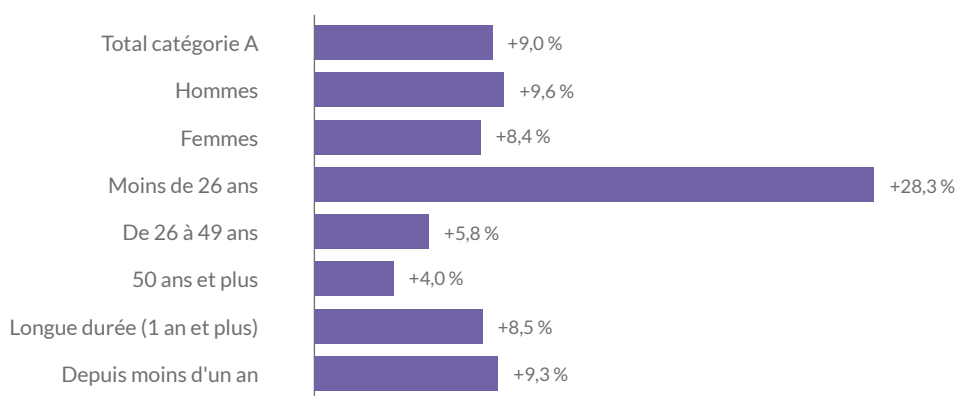
Une très forte augmentation du nombre de demandeurs de moins de 26 ans est observée à fin juin 2025 : +28,3 % en un an ; sans doute, cette augmentation est due pour une large part à l'inscription des jeunes suivis par les Missions locales, en parcours d'emploi.

Statistique également élevée, celle du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité depuis au moins un an ; ils sont 23 500 dans cette situation (+8,5 % en un an).

Au niveau national, France hors Mayotte, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, recalculé sans les impacts de la loi relatifs à l'inscription des nouveaux publics, augmente de 6 % en un an, alors qu'il est égal à 6,6 % en tenant compte de l'élargissement du champ statistique lié à la loi Plein emploi (source : Les inscrits à France Travail au 2^e trimestre 2025, *Dares Indicateurs*).

Évolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon, selon le profil

Juin 2025 par rapport à juin 2024. Données brutes



Le taux de chômage

Clés de lecture

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés, en moyenne trimestrielle, données corrigées des variations saisonnières

Périmètres : zones d'emploi

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

Une hausse très modérée et un taux qui reste contenu

Au premier trimestre 2025, la part des chômeurs dans la population active diminue ou reste stable dans la plupart des zones d'emploi. Seules celles d'Oyonnax, de Lyon, de Villefranche-sur-Saône et de Saint-Étienne montrent un taux de chômage supérieur par rapport à la même période il y a un an (respectivement : +0,3, +0,2, +0,2, +0,1 point).

Les zones d'emploi de Tarare (5,0 %), de la Plaine du Forez (5,2 %), de Voiron (5,2 %), de Belley (5,4 %) continuent d'afficher les taux de chômage les moins élevés.

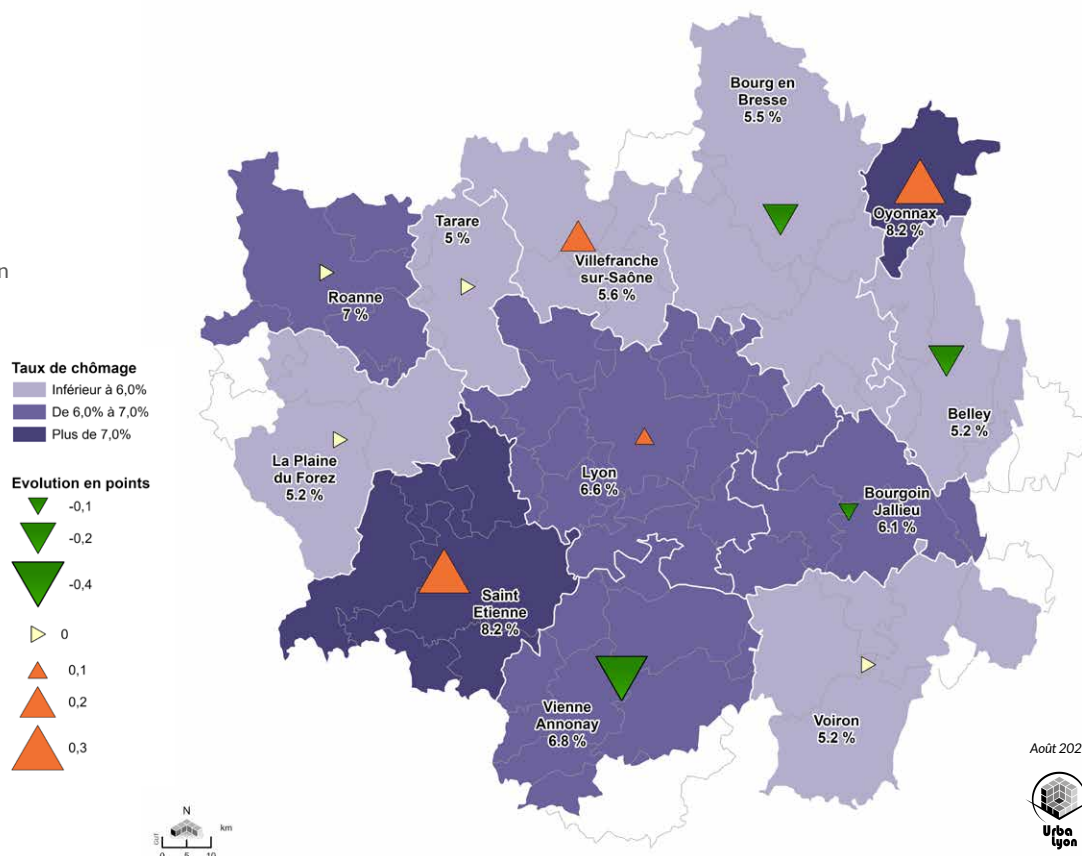
Les zones d'emploi d'Oyonnax, de Roanne et de Saint-Étienne présentent des taux de chô-

mage d'au moins 7 %. En particulier, celles de Saint-Étienne et Oyonnax continuent d'afficher des taux de chômage qui dépassent 8 % (8,2 %). La zone d'emploi de Vienne-Annonay, pour le deuxième trimestre consécutif, présente un taux de chômage inférieur à 7 % (6,8 %).

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon s'établit à 6,6 % de la population active.

Le taux de chômage de la métropole de Lyon s'établit à 7,3 % ce trimestre, supérieur de 0,2 point à ce qu'il était un an plus tôt comme par rapport au trimestre précédent. Le taux de chômage du département du Rhône est égal à 4,6 % et celui de la région à 6,4 %, tous deux en augmentation de 0,1 point par rapport au trimestre précédent.

Taux de chômage par zone d'emploi au premier trimestre 2025 et évolution en un an





Les recrutements

Clés de lecture

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : formalité obligatoire effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche, quelle que soit la durée du contrat de travail. Ne sont comptés ici que les contrats de plus d'un mois hors intérim.

Source : Open data France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) - Urssaf, CCMSA. Données corrigées des variations saisonnières.

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Le nombre des embauches diminue dans la majorité des EPCI

Onze intercommunalités sur les dix-huit étudiées enregistrent une baisse des recrutements au 1^{er} semestre 2025 par rapport au 1^{er} semestre 2024. Les baisses plus marquées concernent les CC des Monts du Lyonnais (-19,7 %) et de la Vallée du Garon (-14,5 %), soit près de 700 recrutements de moins au total sur l'ensemble des deux territoires. La métropole de Lyon est également très impactée par le recul des embauches qui atteint 6,3 % (soit -8 400). La CA Porte de l'Isère n'est également pas épargnée avec 300 recrutements de moins en un an. Sept EPCI voient le nombre d'embauches se stabiliser ou progresser. Les variations annuelles oscillent entre +0,5 % dans la CC de l'Est Lyonnais et +7,2 % dans la CC Saône-Beaujolais.

Sur une année glissante (juillet 2024 à juin 2025), le nombre de recrutements dans la métropole de Lyon est en baisse de 7,8 % par rapport à la période précédente allant de juillet 2023 à juin 2024. La diminution impacte tous les secteurs d'activité et plus fortement celui de la construction (-11,6 %). L'industrie et le commerce sont les secteurs les moins impactés avec -5,5 % et -5,4 %. Les services, à l'origine de trois recrutements sur quatre, accusent une baisse de 8,2 %. L'analyse des types de contrat de travail proposés montre un recul plus prononcé des CDD de plus de 6 mois (-7,8 %) et des CDI (-9,3 %). Les CDD d'une durée de 1 à 3 mois baissent plus modérément (-1,7 %). À noter que le CDI demeure le type de contrat majoritaire parmi l'ensemble des recrutements d'une durée de plus d'un mois et hors intérim. Les CDI représentent près de deux embauches sur trois (61 %) dans la métropole de Lyon entre juillet 2024 et juin 2025.

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CC : communauté de communes

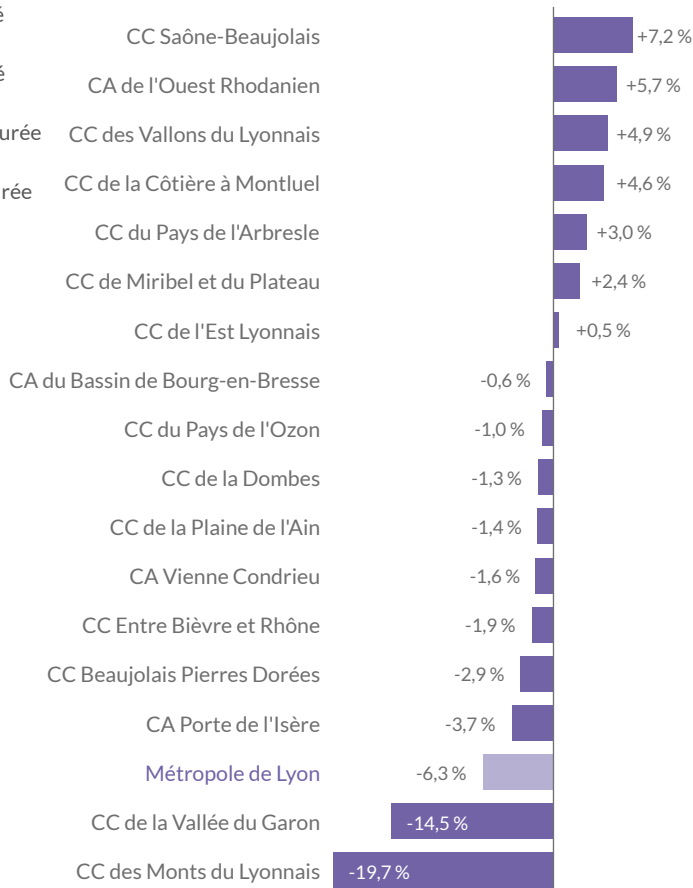
CA : communauté d'agglomération

CDD : contrat à durée déterminée

CDI : contrat à durée indéterminée

Évolution du nombre de recrutements au 1^{er} semestre 2025

par rapport au 1^{er} semestre 2024



Nombre de recrutements au cours du 1^{er} semestre 2025

MÉTROPOLE DE LYON	125 025
CA PORTE DE L'ISÈRE	7 923
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	7 603
CA VIENNE CONDRIEU	5 046
CC DE L'EST LYONNAIS	5 041
CC DE LA PLAINE DE L'AIN	3 379
CC ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE	3 221
CC DE LA VALLÉE DU GARON	2 520
CA DE L'OUEST RHODANIE	2 094
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	2 069
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	2 065
CC BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES	2 017
CC DU PAYS DE L'OZON	1 952
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	1 641
CC DE LA DOMBES	1 522
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	1 227
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	1 152
CC DES MONTS DU LYONNAIS	1 020



Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Clés de lecture

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

Source : CNAF – données consolidées

Périmètre : métropole de Lyon

1 070 foyers allocataires de plus en un an

En juin 2025, le nombre de foyers allocataires du RSA atteint 41 870 dans la métropole de Lyon, ce qui correspond à 1 070 ménages allocataires de plus en un an (+2,6 %). Les effectifs d'allocataires du RSA poursuivent leur hausse en 2025 après une année 2024 de hausse également.

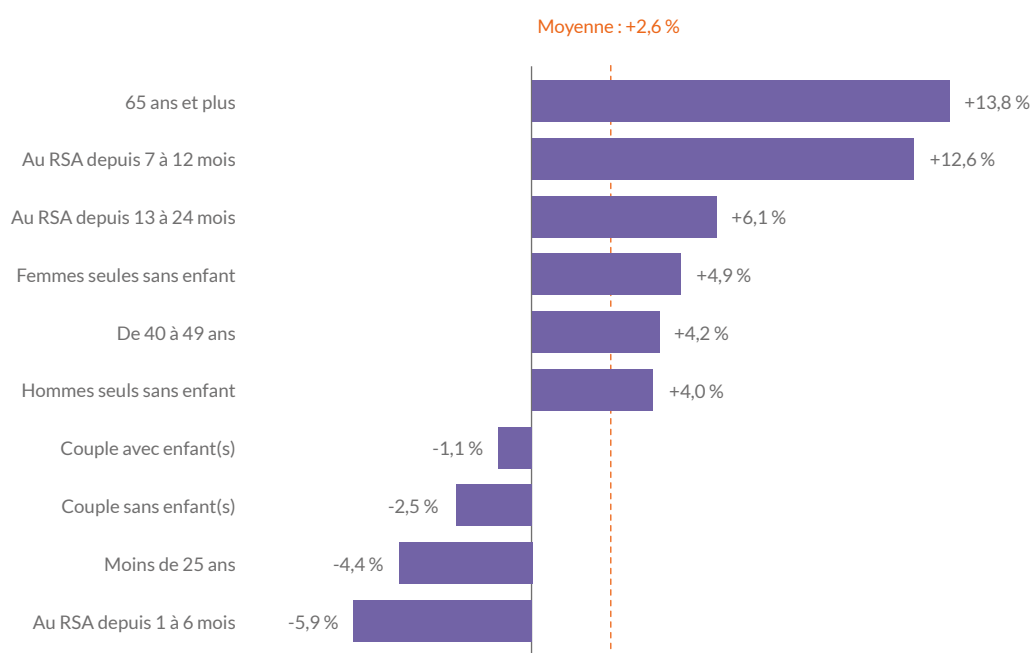
La morosité du climat économique qui se poursuit depuis plusieurs mois vient impacter directement les projets d'embauches qui sont en fort recul, rendant les opportunités d'accès à l'emploi encore plus rares pour les personnes bénéficiaires du RSA et notamment les personnes les plus anciennes dans le dispositif.

Quarantenaires, femmes seules et « 65 ans et plus » accusent des hausses plus marquées

La situation à fin juin 2025 montre une progression plus marquée en un an des effectifs d'allocataires âgés de 65 ans ou plus, qui ne représentent néanmoins que 2% des effectifs (780 allocataires en juin 2025). Autre constat inquiétant, l'augmentation plus forte qu'en moyenne du nombre de femmes seules sans enfants (19 % des allocataires) et de personnes quarantenaires qui représentent un allocataire sur quatre (respectivement +4,9 % et +4,2 % en un an). Les allocataires dont l'ancienneté dans le RSA est comprise entre 7 et 12 mois (8 % de l'effectif total) sont également en hausse marquée avec +12,6 %.

Des améliorations s'observent en revanche pour les allocataires depuis 6 mois ou moins (-5,9 %), les allocataires âgés de moins de 25 ans (-4,4 %) ou encore les couples avec ou sans enfant(s) (-1,1 % ; -2,5 %).

Profil des bénéficiaires du RSA (BRSA) concernés par les plus fortes variations (hausses ou baisses) entre juin 2024 et juin 2025 dans la métropole de Lyon





Les créations d'entreprise

Clés de lecture

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec mise en place de nouveaux moyens de production. Les statistiques incluent les créations sous le régime de micro-entrepreneur.

Source : Insee.
Données brutes.

Périmètre :
départements et
circonscription
départementale
du Rhône

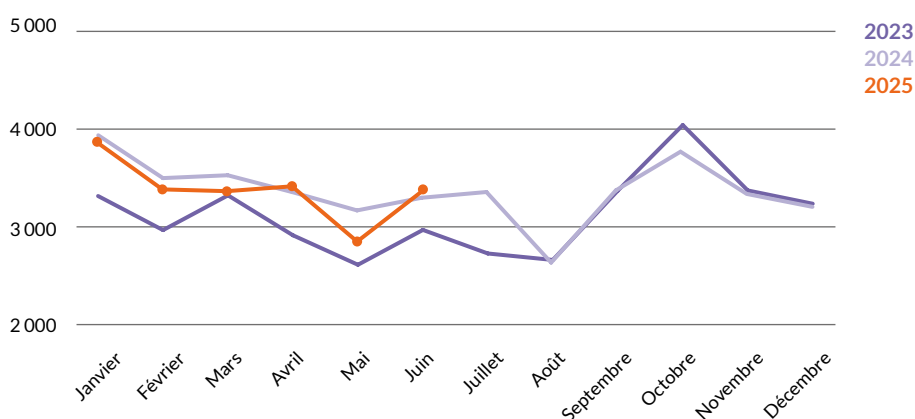
Des créations stables à l'échelle nationale, en baisse à l'échelle locale

Sur l'ensemble du premier semestre 2025, le nombre de créations d'entreprises est stable en France (-0,2 % par rapport au premier semestre 2024). Leur nombre est en revanche en recul dans la région (-2,8 %), dans l'Isère (-3,2 %) et le Rhône (-3,7 %). L'Ain se situe dans la tendance nationale avec une légère diminution de -0,4 %.

Dans le Rhône, le nombre de créations baisse quelle que soit la catégorie juridique (sociétés, micro-entrepreneurs et entreprises individuelles classiques) ; en France, seules les entreprises individuelles classiques enregistrent moins de nouvelles immatriculations.

À l'échelle nationale, le nombre de créations augmente dans les secteurs du commerce (+6 %), du transport (+13 %), de l'hébergement-restauration (+4 %) et de l'immobilier (+5 %). Il diminue en revanche dans l'industrie manufacturière (-4 %), la construction (-10 %), l'information-communication (-4 %) et les activités financières et d'assurance (-17 %).

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône



Nombre et évolution des créations d'entreprise

Cumul 1^{er} semestre

	Nombre de créations d'entreprise en 2025	Évolution par rapport à 2024
AIN	4 687	-0,4 %
ISÈRE	10 103	-3,2 %
RHÔNE	19 987	-3,7 %
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	65 314	-2,8 %
FRANCE	575 546	-0,2 %



Les procédures collectives

Clés de lecture

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les résolutions de plans), lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Les **procédures collectives** comprennent également les sauvegardes.

Sources : Tribunal des activités économiques de Lyon ; Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

Périmètres : ressorts des tribunaux de commerce (pour le tribunal de Bourg-en-Bresse, il s'agit de la totalité du département de l'Ain)

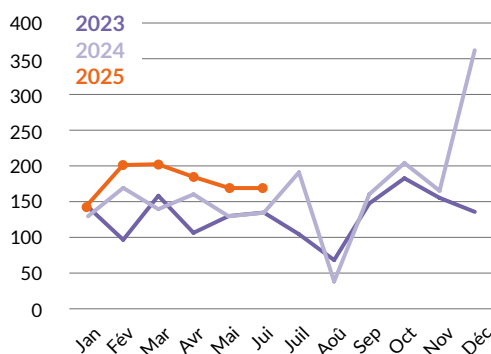
Une forte hausse, notamment dans la construction

1 055 procédures collectives ont été ouvertes au premier semestre 2025 au tribunal des activités économiques de Lyon. Ce nombre est en forte augmentation par rapport à la même période en 2024 : +23 %, soit près de 200 procédures en plus. La hausse des défaillances est plus importante à Lyon que dans les tribunaux de Vienne ou de Villefranche-Tarare, et surtout qu'au tribunal de Bourg-en-Bresse, qui enregistre étonnamment une baisse du nombre de procédures par rapport au premier semestre 2024.

À Lyon, les deux secteurs les plus concernés par les procédures demeurent la construction et le commerce. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que l'hébergement et la restauration sont aussi touchés. On note par ailleurs une fragilité croissante dans l'industrie (chimie, plasturgie, automobile...).

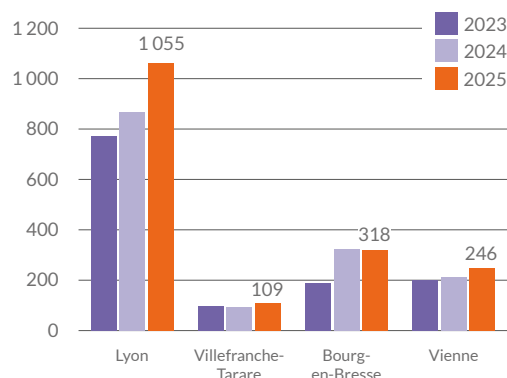
La grande majorité des procédures concernent des très petites entreprises : environ huit entreprises sur dix n'ont pas de salarié. Et plus de huit procédures sur dix sont des liquidations judiciaires.

Nombre de procédures collectives au Tribunal des activités économiques de Lyon



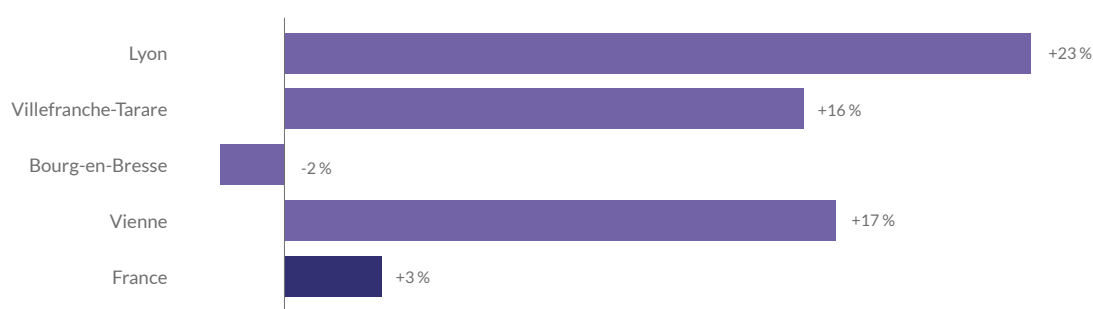
Nombre de procédures collectives par tribunal

Cumul de janvier à juin



Évolution du nombre de procédures collectives entre 2024 et 2025

Cumul de janvier à juin





L'immobilier d'entreprise

Clés de lecture

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

La demande placée comprend toutes les transactions ayant abouti au cours de la période, qu'il s'agisse de locations ou de ventes, de biens anciens ou neufs.

Source : Cecim ; JLL

Périmètre : périmètre d'étude du Cecim, comprenant la métropole de Lyon, ainsi qu'une large partie du Rhône, le sud de l'Ain et le Nord-Isère.

Les transactions restent en retrait

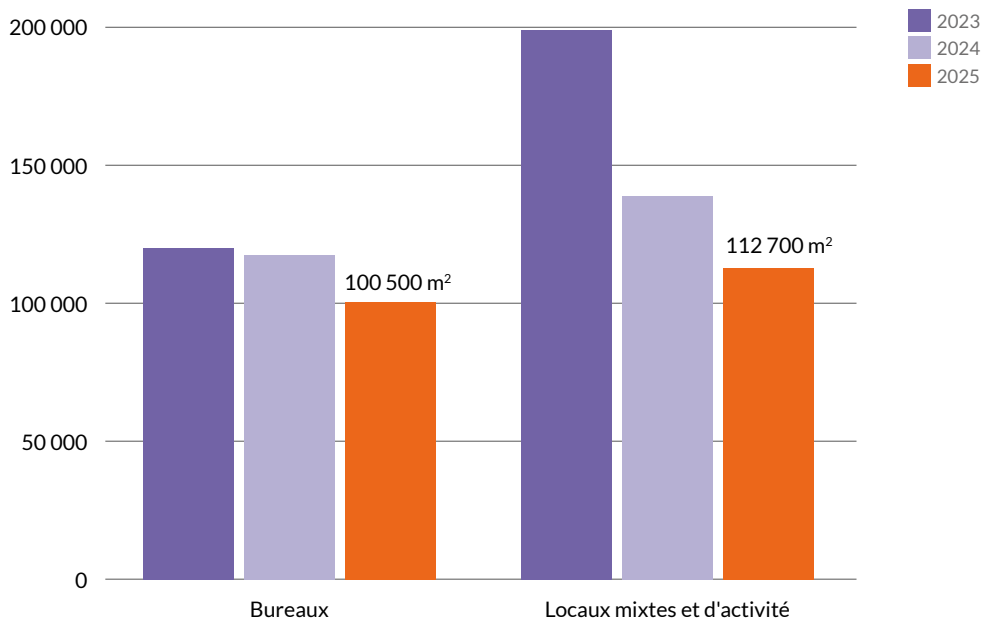
Les transactions sur les marchés de l'immobilier d'entreprise restent peu dynamiques au premier semestre dans la région lyonnaise.

Sur le marché des bureaux, les surfaces placées s'établissent à 100 500 m² ; elles sont en baisse de 14 % par rapport au premier semestre 2024 et de 19 % par rapport à la moyenne 2020-2024. Le nombre de transactions recule de 271 en 2024 à 226 en 2025. La Part-Dieu et le secteur Nord-Ouest de la métropole de Lyon sont les deux premiers secteurs géographiques. Les nombreuses li-

bérations de surfaces font bondir l'offre de seconde main (+29 % en un an) et les surfaces de bureaux disponibles.

Le marché des locaux d'activité enregistre lui aussi une nouvelle baisse. Avec 112 700 m², il affiche une diminution de 19 % des surfaces placées par rapport au premier semestre 2024 et de 32 % par rapport à la moyenne 2020-2024. Le nombre de transactions diminue moins vite (168 transactions en 2025 contre 177 en 2024) mais concerne principalement des surfaces de petite taille (670 m² en moyenne).

Demande placée par marché au premier semestre (en m²)



Nous remercions
la Banque de France,
la CAF du Rhône,
la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne,
la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes,
le Cecim,
France Travail,
l'Insee,
le Medef Lyon-Rhône,
la Métropole de Lyon,
ONLYLYON Invest,
le Tribunal des affaires économiques de Lyon,
l'Urssaf
et la Ville de Lyon
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40
c.garinhameline@urbalyon.org
ISSN 0753-34-54

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme